



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT**  
**Termes de référence du consultant**

|                                                   |                                                                                                                          |               |                                             |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------|
| <b>Titre du travail</b>                           | Consultation pour l'élaboration d'un plan d'urgence pour prévenir et limiter la pollution marine dans la région du CCLME |               |                                             |
| <b>Division/Département:</b>                      | Projet CCLME - Division de la Mise en Œuvre des Politiques Environnementales                                             |               |                                             |
| <b>Programme/Projet N°:</b>                       | GCP/INT/023/GFF                                                                                                          |               |                                             |
| <b>Lieu:</b>                                      | Dakar, Sénégal                                                                                                           |               |                                             |
| <b>Date d'affectation prévue (date de début):</b> | 30 septembre 2013                                                                                                        | <b>Durée:</b> | 30 jours sur une période de quatre (4) mois |
| <b>Supérieur hiérarchique:</b>                    | <b>Nom:</b> Abou Bamba                                                                                                   | <b>Titre:</b> | Coordinateur de la Convention d'Abidjan     |

**DESCRIPTION GENERALE DES TACHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS A ATTEINDRE**

Sous la supervision générale du secrétaire de la Convention d'Abidjan et du Coordinateur Régional du Projet CCLME, sous l'orientation et la supervision directe du responsable de la composante thématique – Biodiversité, Habitat et Qualité de l'Eau - le bureau ou le consultant procédera à l'élaboration d'un plan d'urgence visant à prévenir et limiter la pollution marine dans la région du CCLME. Pour cela, il se basera sur les évaluations de risque de pollutions menées et les plans d'urgence déjà disponibles notamment celui élaboré dans le cadre de la Convention d'Abidjan.

Spécifiquement, le consultant devra

- Examiner les données et informations sur les accords en cours dans la région du CCLME ainsi que les législations se rapportant à la pollution marine ;
- Faire une synthèse de la réglementation internationale pour la prévention, la réduction et la maîtrise des pollutions en milieu marin ;
- Intégrer dans ce plan les spécificités de chacun des pays du CCLME et l'importance environnementale, économique et sociale des eaux océaniques pour ces pays ainsi que la vulnérabilité de la région à cause des écosystèmes marins et côtiers qu'elle recèle ;
- Prendre en compte la prolifération des activités d'exploration et d'exploitation pétrolière ainsi que de l'intense trafic maritime en vue de produire un plan circonspect ;
- Envisager un cadre coopératif performant (notamment en matière d'échanges d'informations, évaluation de l'ampleur, modalités d'indemnisation et moyens de lutte) entre les différents pays en cas de pollution ;
- Préparer un projet d'accord de coopération à mettre en place entre les pays du CCLME ;
- Elaborer les termes de référence et fonctions d'un Centre Sous-Régional de coordination des activités de lutte contre les pollutions ;
- Intégrer le dispositif de lutte et de prévention en place ou en cours de mise en place ;
- Présenter et faire valider le travail par le groupe de travail Biodiversité, Habitat et Qualité de l'Eau ;
- Produire un rapport final en français et en anglais.

**PRINCIPAUX INDICATEURS DE RESULTATS**

|                                                                                    |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Résultats attendus :                                                               | Date d'achèvement : |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Proposition d'un plan de travail</li></ul> | 15 octobre 2013     |

- |                                                                                                                                          |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Draft de plan d'urgence soumis à des consultations nationales dans les pays du CCLME</li> </ul> | 15 décembre 2013 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation par les points focaux du CCLME</li> </ul>                                            | 30 décembre 2013 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un plan d'urgence final en français et en anglais</li> </ul>                       | 30 janvier 2014  |

## COMPETENCES REQUISES

### Références académiques

Le consultant doit être titulaire d'un diplôme supérieur en droit maritime, transport maritime ou équivalents.

### Compétences techniques et expériences requises

- Bonne connaissance des pollutions marines
- Expériences dans le domaine de l'élaboration des plans d'urgence en cas de pollution marine
- Bonne connaissance de la zone d'étude de la région du CCLME
- Bonne connaissance (niveau C) du français ou de l'anglais et connaissances moyennes de l'autre (niveau B).
- La connaissance de l'arabe ou du portugais sera un atout.

Prière de noter que les candidats doivent être en possession de leur propres outils de travail (ordinateurs et logiciels) et être capables de travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes. Les ressortissants de la région du projet CCLME sont fortement encouragés à soumissionner.

## Présentation des candidatures

Tous les dossiers de candidatures sous format électronique doivent être envoyés plus tard le 15 septembre 2013. Les candidats doivent envoyer un formulaire P11 des Nations Unies ou la Notice personnelle de Galaxy remplis avec un CV à jour et une lettre de motivation d'une ou deux pages maximum résumant la manière dont ils répondent aux critères du poste à [Khallahi.Brahim@unep.org](mailto:Khallahi.Brahim@unep.org) et [fatou.tamba@fao.org](mailto:fatou.tamba@fao.org)